

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 19 mars DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

**Etai~~ent~~ent présents :** Mmes Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET, Sylvie CARDONA-GIL, Annick GASCHER,

**Ne formant pas la majorité des Membres en exercice mais se référant au procès-verbal de carence n°24/03/PV du 12 mars 2024.**

**Absents excusés :** MM. Marc-Antoine JAMET, Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Thomas BOUREZ, Christophe COPLO, Eric HEBERT, Patrick HUON, Dominique LEGO, Christophe THIESSE,  
Mmes Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Brigitte ROIX,

**Absents non excusés :**

**Avai(en)t donné pouvoir :**

**Mme Sylvie CARDONA-GIL,  
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.**

**Assistaient à la séance :**

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL.

**DATE DE SEANCE**

19 mars 2024

**DATE DE CONVOCATION**

13 mars 2024

**DATE D'AFFICHAGE**

21 mars 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE 16

PRESENTS 5

PROCURATION(S) 0

VOTANTS 5

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité  
le :

**Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.**

La Vice-présidente

### Délibération n° 5

#### SUBVENTION D'INVESTISSEMENT MODERNISATION DU MOBILIER DES LOGEMENTS DU FOYER JEUNES TRAVAILLEURS RESIDENCE ESPAGES

Dans le cadre de la Convention territoriale Globale 2024-2025, votée au Conseil Municipal du 12 février 2024, qui lie la Ville à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, le C.C.A.S propose un projet de modernisation de l'ameublement des logements du Foyer Jeunes Travailleurs de l'Espages.

En effet, l'ensemble du mobilier mis à disposition au sein des logements FJT (lits, armoires, tables et chaises) est ancien, ce qui rend les logements peu attractifs.

Il convient de moderniser ce mobilier.

**Les objectifs de ce projet :**

- Réduire le coût des réparations locatives,
- Proposer des logements de qualité et permettre de préparer les jeunes à la gestion de leur futur logement,
- Offrir un cadre de vie agréable et favorisant l'appropriation du logement.

Pour ce faire, une fiche projet est proposée à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure afin de solliciter une subvention d'investissement permettant l'acquisition d'un mobilier récent.

**Une subvention d'investissement de 40 000€ est sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure.**

Sur la base des ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de :

- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à demander la subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure,
- **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.

**Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote)**

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président, ou son représentant, à demander la subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président, ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**La Vice-présidente,**

**Maryline DESLANDES**